

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT

MARDI 26 MAI 2020

Date de convocation : 18/05/2020

Nombre de Conseillers :

2020-010

en exercice : 15 en présence : 15 votants : 15

L'an deux mil vingt, le vingt-six du mois de mai, à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Patrick LEFEBVRE, le plus âgé des membres du Conseil, sur convocation qui leur a été adressé par le Maire sortant.

Etaient présents : A. BOBOWSKI, D. CAPY, M. DEGAUCHY, M. DEVANNEAUX, M.A. DUPUIS, O. FACHE, C. FORMONT, P. LEFEBVRE, M.J. LENS, V. LEROY, F. LOIFERT, P. MARSON, G. MARTIN, C. PICAUD, S. THOMAS.

Absents excusés : /

Procurations : /

Le secrétariat a été assuré par : A. BOBOWSKI

DELIBERATION N°10 : CREATION DE POSTES D'ADJOINTS

Vu le Code Générale des Collectivités Territoriales, notamment son article L2122-2 ;

Vu le nombre des Conseillers Municipaux de la commune : 15

Considérant que le Conseil Municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;

Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal ;

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 4 adjoints.

Après avoir entendu l'exposé de monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- D'approuver la création de quatre postes d'adjoints au Maire,
- De faire procéder à l'élection des personnes occupant les postes ainsi créés.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 26 mai 2020.

Le Maire

Patrick LEFEBVRE

